

[www.coe.int/TCY](http://www.coe.int/TCY)



Strasbourg, 3 mai 2013

T-CY (2013) 15F

## **Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)**

### **9<sup>ème</sup> Réunion plénière**

**précédée par**

**une audience publique sur l'accès transfrontalier**

### **Ordre du jour annoté (provisoire)**

**Palais, Salle 9**

**Strasbourg, 3-5 juin 2013**

**Document préparé par le Secrétariat**

## Ordre du jour annoté

(Veuillez noter que les points marqués par \* relèvent de la décision des représentants des Parties à la Convention de Budapest)

|   |
|---|
| <b>Audience publique sur l'accès transfrontalier aux données</b><br><b>Lundi, 3 juin (10h00/17h30)</b>  |
| <b>9<sup>ème</sup> Réunion plénière</b><br><b>Mardi – Mercredi, 4-5 juin (09h30/18h00)</b>  |
| 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.  |
| 2. Etat des signatures, ratifications, adhésions, à la Convention de Budapest et à son Protocole.<br><br>Les participants sont invités à examiner l'état des signatures, ratifications ou adhésions par divers pays.  |
| 3. Informations fournies par les Parties et Observateurs – Tour de table<br><br>Les participants sont invités à présenter des informations sur les évolutions législatives, les principaux cas, les événements importants, la formation offerte à d'autres pays etc.  |
| 4. Dialogue avec les organisations internationales (Observateurs du T-CY)<br><br>Les représentants d'organisations internationales avec un statut d'observateur au T-CY sont invités à présenter les activités pertinentes, et à engager un dialogue avec les membres du T-CY. La liste des Observateurs comprend : la Commission de l'Union africaine, ENISA, Union Européenne, Interpol, ITU, OAS, OECD, OSCE, UNODC, G8 High-tech Crime sous-groupe. |
| 5. Evaluation de l'article 31 et des autres articles relatifs à la coopération internationale: examen des réponses au questionnaire<br><br>En s'appuyant sur la compilation des réponses préparée par le Secrétariat, les membres du T-CY sont invités à débattre des réponses au questionnaire et à commencer une évaluation de l'article 31 et des dispositions connexes sur la coopération internationale.   |
| 6. La protection des données<br><br>Cette session fournit un aperçu des efforts en cours concernant les réformes des différents cadres en matière de protection des données du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'OCDE.<br><br>Les membres du T-CY sont invités à débattre des implications de ces réformes sur le travail lié à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.   |
| 7. L'accès transfrontalier aux données *<br><br>Le T-CY est invité à considérer :<br><br>– la note d'orientation provisoire n°3 sur l'accès transfrontalier aux données en vue de son   |

|  |
|--|
| <p>adoption</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– les résultats de l'audience publique du 3 juin</li><li>– le champ d'application du Protocole sur l'accès transfrontalier en vue d'une décision sur les travaux préparatoires du Protocole</li><li>– le projet de mandat du Comité des ministres pour la préparation d'un Protocole en vue de son adoption.</li></ul>   |
| <p><b>8. Les notes d'orientation du T-CY *</b></p> <p>Le T-CY est invité à examiner les notes d'orientation provisoires en vue de leur adoption:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– note d'orientation °2 sur les Botnets</li><li>– note d'orientation °4 sur le vol d'identité</li><li>– note d'orientation °5 sur les attaques DDOS</li><li>– note d'orientation °6 sur les attaques contre les infrastructures critiques</li><li>– note d'orientation °7 sur les nouvelles formes de logiciels malveillants</li></ul>  |
| <p><b>9. Le programme de travail du T-CY: résumé des progrès réalisés dans le programme de travail 2012-2013 et collecte des premières propositions pour le programme de travail 2014-2015.</b></p> <p>Le Président informera les membres des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail du T-CY. Les participants sont invités à discuter des prochaines étapes.</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à émettre des propositions initiales pour le plan de travail 2014-2015. Cela permettra au Bureau de préparer un programme de travail 2014-2015 provisoire qui devrait être présenté pour examen à la 10<sup>ème</sup> réunion plénière du T-CY.</p> |
| <p><b>10. Examen de la dotation financière du T-CY pour 2014-2015*</b></p> <p>Le Secrétariat informera les participants de l'état des ressources financières disponibles pour le T-CY en 2014-2015.</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à faire état de possibles sources de financement pour le T-CY en 2014-2015.</p>  |
| <p><b>11. Elections*</b></p> <p>Conformément aux décisions prises lors de la septième séance plénière (4-5 juin 2012) et le règlement intérieur du Bureau, tel que révisé lors la 8<sup>ème</sup> séance plénière, les membres du T-CY sont invités à élire des membres complémentaires au Bureau afin de refléter la répartition géographique suite aux ratifications et adhésions à la Convention de Budapest par les Etats non européens.</p>   |
| <p><b>12. Divers</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les activités de projets de coopération technique</li><li>– Divers</li></ul>  |
| <p><b>13. Prochaine réunion du T-CY*</b></p> <p>Les membres du T-CY sont invités à prendre une décision eu égard à la proposition de tenir la 10<sup>ème</sup> réunion plénière du T-CY les 2-3 décembre 2013, suivie par la conférence Octopus les 4-6 décembre. Cette proposition est subordonnée à la disponibilité de fonds.</p>   |